

Résumé des dernières avancées dans les différents dossiers pour la commission interne de l'enseignement spécialisé du 18 mars 2014

<i>Elections à la commission du personnel</i>
Report de l'opération pour pouvoir régler des points importants, tel le nombre de délégué-e-s au final dans la commission. Les choses sont réglées et un nouveau calendrier a été établi.
<i>Enquête sur la charge de travail des éducatrices et éducateurs</i>
Evaluanda qui a reçu le mandat de la secrétaire générale a commencé le travail. Les syndicats et la CP voient Evaluanda lundi pour parler de la fonction d'éducateur et de l'élaboration du questionnaire pour faire l'étude commanditée.
<i>Heures d'ouverture harmonisées des institutions</i>
Prochaine séance sur le sujet le 11 avril prochain.
<i>Cahiers des charges</i>
Pour l'instant, on ne parle plus des cahiers des charges des responsables pédagogiques pour les regroupements. Cela fait partie des questions traitées par l'audit demandé par la conseillère d'Etat. Une séance qui réunit les délégué-e-s des cahiers des charges éducateur et enseignant doit avoir lieu le 9 avril pour s'assurer de la bonne cohérence des deux cahiers des charges.
<i>Formation des collaborateurs de l'OMP</i>
Rien de nouveau sur ce plan-là.
<i>Accord sur les modalités d'organisation de la rentrée 2014</i>
Il est signé et donc valable et appliqué dès maintenant (cf copie annexe)
<i>Mercredi matin</i>
Nous avons obtenu que les dix postes soient des postes d'enseignants et non d'éducateurs: décision de la conseillère d'Etat. Une séance a eu lieu sur le sujet, où les personnes ont reçu les informations sur l'organisation de l'année prochaine. Nous avons pu obtenir que les équipes soient au clair avec les conditions cadre et qu'elles puissent ensuite s'organiser à l'interne pour un travail en équipe au sein du regroupement.